

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR TITULAIRE DU CAPA

- courrier daté et signé de demande d'inscription au Tableau
- photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité (passeport admis)
Pour les personnes n'ayant pas la nationalité française, en plus du justificatif de nationalité, joindre un titre de séjour en cours de validité.
- extrait du casier judiciaire n° B 3 datant de moins de trois mois (www.cjn.justice.gouv.fr/)
- photocopie de la Maîtrise
- photocopie du C.A.P.A.
- justificatif de prestation de serment
- 2 attestations de moralité établies sur papier à entête (celles fournies pour la prestation de serment)
- 4 photos d'identité **découpées (*nom et prénom inscrits au dos*)**
- chèque de 320 € (libellé à « Ordre des Avocats »)
- contrat de travail ou de collaboration + formulaire de domiciliation professionnelle cosigné par le cabinet.

L'ensemble de ces pièces sont à remettre en main propre à l'adresse suivante :

*Ordre des avocats
Service Gestion du Barreau – Inscription (1^{er} étage)
Madame Corinne ALQUIER ou Madame Nadine PINERO
51, rue Grignan – 13006 MARSEILLE*

Seuls les dossiers complets sont acceptés